

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 74-637/SG/CD rendue exécutoire par arrêté n° 74-637/SG/CD du 8 avril 1974.

n° 74-637/SG/CD

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
8 avril 1974

Numéro JO
n° 8 du 25/04/1974

Date du numéro
25 avril 1974

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 29/8e L du 29 mars 1974 de la Commission Permanente de la Chambre des Députés du Territoire français des Afars et des Issas portant octroi de l'aval du Territoire à un emprunt de 2936 000 Francs Français contracté par le Service Médical Interentreprises auprès de la Caisse centrale de Coopération Economique.